



*Election à la CCP
Commission Consultative Paritaire
des personnels contractuels non enseignants*

Entre le 1^{er} et le 8 décembre prochains, se dérouleront des élections professionnelles au sein de l'ensemble de la fonction publique.

Au ministère de la Culture, cette consultation permettra d'apprécier la représentativité de chacun des syndicats pour les quatre prochaines années. Ces votes détermineront la répartition des sièges des représentants du personnel dans les différentes instances consultatives et leur possibilité d'agir pour les agents.

*Sud Culture : un syndicalisme de valeurs, un
syndicalisme de résistance*

Dans un contexte difficile, à la fois pour les collectifs de travail et les collectifs militants, ces élections seront l'occasion de rappeler le **syndicalisme que nous voulons défendre** :

Un syndicalisme faisant le lien entre le lieu de travail et ce qui se vit dans la société

- **défendant chacun-e** non pas dans le cadre étroit du corporatisme, mais dans une vision globale solidaire ;
- **se voulant «mutualiste»** entre le public et le privé, entre les syndiqué-es et les non syndiqué-es, entre le monde du travail et le monde des «sans» : sans logement, sans papier, sans droits,...
- **refusant toutes les discriminations** et toutes les ségrégations, de genre, d'origine ou de handicap parmi les personnels administratifs, techniques, scientifiques, enseignants ainsi que dans la population étudiante,

**Un syndicalisme militant pour l'égalité et la fraternité,
l'inclusion et le droit de toutes et tous au bonheur,
à l'éducation et au travail.**

Nous refusons que le poids des crises successives et la violence sociale ainsi engendrée soient portés sur les classes populaires, les salarié-es, et en particulier les travailleurs/travailleuses soumis à des régimes de pénibilité, les exclu.es du monde du travail et les migrant.es présent.es sur notre sol.

Notre organisation syndicale, **porteuse d'un projet de transformation sociale**, se doit d'être à la hauteur des attaques subies. Et le pourcentage que nous obtiendrons -s'il est en augmentation- nous permettra d'aller plus loin dans ce que nous revendiquons et de peser davantage au ministère de la Culture face aux décisions de l'administration tout autant que dans les rapports intersyndicaux pour pouvoir organiser les luttes !

A qui et A quoi sert la CCP ?

Elle concerne **3 297 agents du ministère de la Culture**, tous contractuel.les : Bibliothèque Publique d'Information du centre Pompidou, Ecole du Louvre, 20 Ecoles nationales Supérieures d'architecture, 9 Ecoles nationales supérieures d'arts et photographie, l'Institut National du Patrimoine, les Musées Guimet, Picasso, Rodin...le MUCEM, le château de Fontainebleau, le Centre national des arts plastiques, l'Etablissement pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, la Cité de la Céramique, le Mobilier National et Manufactures...

La CCP rend un avis sur les questions d'ordre individuel, notamment :

- à l'occasion d'une décision *refusant un temps partiel*, certains congés spécifiques, une *demande de télétravail* ou une demande de *mobilisation du compte personnel de formation* ;
- et lors d'un *licenciement* intervenant après la période d'essai, pour l'examen de *sanctions disciplinaires* autres qu'avertissement et blâme, pour une demande de révision d'un *compte-rendu d'entretien professionnel*.

La CCP est donc l'instance qui permet la mise en commun et la défense des contractuels qui, de par leur statut et leur éparpillement, se retrouvent trop souvent isolés et démunis face à l'administration pour les questions relatives à leur rémunération, à leur formation continue, à la mise en œuvre du télétravail ou d'un temps partiel,...

**Nombre d'établissements du ministère de la Culture
ne pourraient fonctionner
sans leurs nombreux agents contractuels.**

C'est pourquoi, alors qu'ils peuvent être menacés par la précarité de leurs contrats, que leurs possibilités d'évolution de carrière sont réduites et leur niveau de rémunérations marginalisé, ils doivent pouvoir trouver, dans une instance nationale, une tribune et la défense de leurs droits individuels.

Vos candidats de SUD CULTURE

<i>Collège emplois d'encadrement et de conception</i>			
<i>Civilité</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Affectation</i>
Mme	LELANDAIS	Annie	DGMIC
Mme	VEILLEROT	Marianne	ENSA Grenoble
M.	MOISAND	Jean-François	ENSA Grenoble
Mme	BRANCHE	Léonore	MUCEM
<i>Collège emplois intermédiaires et d'exécution</i>			
<i>Civilité</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Affectation</i>
Mme	LENORMAND	Nathalie	Musée de Malmaison
Mme	DELPHIN	Sandrine	ENSA Grenoble
M.	BOUTTE	Fabien	ENSA Normandie
M.	DESCAMPS	Florian	ENSA Nancy

Votons toutes et tous le 1^{er} et le 8 décembre !

Votons SUD CULTURE

